

**DEMANDE D'AUTORISATION**  
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 5 avril 2017, à compter de 9 h,  
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,  
101, promenade Centrepointe

**Dossier n° :** D08-01-17/B-00039  
**Propriétaire(s) :** Brian et Brenda Lynn Sheehan  
**Emplacement :** 5609, promenade William-McEwen  
**Quartier :** 21 - Rideau-Goulbourn  
**Description officielle :** partie des lots 2 et 3, concession 1  
**Zonage :** AG[5r]  
**Règlement de zonage :** 2008-250

**OBJET DE LA DEMANDE :**

Les propriétaires souhaitent céder une partie de leur bien-fonds au propriétaire du bien-fonds voisin au nord situé au 5561, promenade William-McEwen. Le Comité a accordé l'autorisation de cette cession en 2008, mais les conditions rattachées à l'approbation n'ont pas été remplies dans les délais prescrits.

**AUTORISATION REQUISE :**

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue d'une cession. Le terrain disjoint est une parcelle enclavée vacante de forme irrégulière dont la superficie sera de 1,38 hectare.

Le terrain conservé aura une façade entrecoupée de 210,3 mètres sur la promenade William-McEwen sur une profondeur de 266,4 mètres. Sa superficie sera de 7,93 hectares. Une maison isolée, une grange et une remise occupent cette parcelle située au 5609, promenade William-McEwen.

**LA DEMANDE** indique qu'une demande réciproque (D08-01-17/B-00040) a été présentée par le propriétaire du 5561, promenade William-McEwen dans le cadre d'un échange réciproque de terrains.

**LA DEMANDE** indique aussi que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.